

Proposition de loi visant à

***réduire l'utilisation de plastique
pour lutter contre la pollution des océans.***

Rédigée et présentée par les élèves de la classe de CM2
de l'école primaire VICTOR HUGO
Ailly Le Haut Clocher

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Malgré les nombreux accords européens et internationaux visant à réduire l'utilisation des plastiques, environ 10 millions de tonnes de plastique terminent dans les océans chaque année.

Cette pollution concerne toutes les mers et tous les océans.

Les déchets les plus retrouvés dans le milieu naturel sont les bouchons et les bouteilles en plastique, les sacs plastiques et les cotons-tiges.

Les premières victimes de cette pollution plastique sont les mammifères et les tortues. Toute la chaîne alimentaire est touchée.

Nous sommes également impactés au travers de l'eau que nous buvons et de la nourriture que nous consommons. Nous ingérons par semaine l'équivalent d'une carte de crédit !

D'ici 2050, il y aura plus de particules plastiques dans les océans que d'animaux.

Or cette pollution est à 100% d'origine humaine : les déchets proviennent des produits que nous utilisons et jetons après utilisation. Une fois dans la mer, il est quasiment impossible de les repêcher, ils se détériorent, s'infiltrant et circulent partout.

Nous devons donc dès à présent agir sur notre consommation, réduire notre utilisation du plastique. Inciter les consommateurs à acheter des produits avec le moins d'emballage possible.

PROPOSITION DE LOI

Article 1

Tous les emballages plastiques doivent afficher un « *PolluScore* ». Ce « *PolluScore* » est numéroté de 0 à 6. Chaque chiffre est associé à une couleur. Plus le chiffre est élevé, plus l'emballage est polluant.

Article 2

Le taux de TVA est réduit pour tous Les produits vendus dans un contenant neutre pour l'environnement ou en vrac.

Article 3

Un affichage visible au sein de chaque rayon permet aux consommateurs d'identifier les produits avec un emballage zéro impact sur les océans.